

Historique du Domaine

En 1134

Guy de Merlen, évêque de Lausanne, signe la charte de fondation de l'Abbaye de Haut-Crêt et dote richement les moines de l'Ordre de Cîteaux, suivant la règle de Saint Benoît.

En 1137

Hugues, prieur de Saint-Maurice en présence de Wilhelm Vidomne d'Oron cède à Sainte-Marie d'Aulcrêt des terres et bois autour de Châtillens.

En 1141

Confils de Chexbres rend une terre mouvante du fief de l'Évêché de Lausanne sise à Palézieux. En même temps, il donne aux pauvres moines servant Dieu, une partie du Dézaley pour y faire des vignes.

En 1150

Humbert III, comte de Maurienne, donne à Magno, troisième Abbé, et aux autres frères qui servent Dieu, des terres et met lesdits frères sous la protection de son Château de Chillon, de son châtelain et de ses officiers.

En 1154

La donation du Dézaley fut confirmée par Amédée, évêque de Lausanne.

Par le même acte, l'évêque confirme aussi toutes les autres donations ainsi que granges y attenantes.

L'évêque termine en prononçant l'anathème contre ceux qui troubleraient les paisibles possessions de l'Abbaye.

28.11.1372

Aymon de Cossonay, évêque de Lausanne confirme à l'Abbaye toutes ces possessions, en particulier le terrain autour du monastère et les granges, à Vevey, Corsier, Cully, aux Faverges, Dézaley à Saint-Saphorin, etc...

Avec le XV^e siècle, la ferveur de la règle de Saint Benoît se refroidit et la devise "**Ora et labora**" fut mise aux oubliettes.

Les moines ne défrichaient plus, se contentant de jouir du travail de leurs devanciers.

Le Dézaley et les granges produisaient du vin en abondance, la bonne chair et la paresse avaient remplacé la frugalité et l'austérité des moeurs.

C'était la décadence ; la catastrophe de l'Abbaye se préparait.

La conquête du Pays de Vaud par la ville de Berne et l'introduction de la Réformation qui la suivait, amenèrent sa sécularisation en 1536.

Berne alloua des pensions convenables aux moines et laissa au dernier Abbé, Pierre Morel, de Bossonnens, la jouissance des derniers revenus du couvent ; l'abbé ne survécut pas longtemps à la ruine de sa maison et mourut l'année suivante en 1537.

En 1539

Dans le but de rendre autant que possible les biens du couvent à leurs destinations premières, le gouvernement de Berne établit un hôpital dans les bâtiments inoccupés d'Aulcrêt.

Les revenus de l'Abbaye furent employés au soulagement des pauvres et au paiement des pensions des ministres de la religion.

Quand, **en 1556**, la ville de Berne eut acheté les Seigneuries d'Oron et Palézieux, elle y joignit les terres d'Haut-Crêt pour former le bailliage d'Oron.

Le 18 mai 1558, LL.EE. vendent à Jean Giguilliat, châtelain de Glérolles, sous le cens annuel et perpétuel de cinq florins, le domaine de la Grange d'Aucrêt.

En 1575

Les abbés et religieux de l'Abbaye Daulx produisent un acte d'affranchissement au bénéfice de Nycolas Blanche.

En 1576

Celui-ci s'établit à Cully en "Baÿses" comme "Chappuis" (charpentier).

En 1578

Il reçoit à fief une maison et ses dépendances et terres au lieu-dit "Aucrêt".



Acte de Bourgeoisie de la Paroisse de Villette à la Famille de don Juan Blango

En 1607

Le huit février, Lys, fils de feu Nycolas, reçoit la bourgeoisie de la paroisse de Vilette et [la Famille de don Juan Blango](#) s'appellera désormais "Blanche".

En 1896

Henri Blanche, diplômé de l'École Cantonale de Viticulture et d'Arboriculture de Praz sur Vevey.

En 1897 - 1900

Stage à Montpellier pour l'obtention du brevet de pépiniériste (phylloxéra).

En 1930

Louis Blanche, reçoit son diplôme de l'École d'Agriculture de Marcelin sur Morges.

En 1971

Michel Blanche, diplômé de l'École de Viticulture de Marcelin sur Morges.

En 1972

Diplôme de l'École Supérieure de Viticulture de Montagibert.

En 1973

Diplôme de l'École Supérieure d'Oenologie de Montagibert.

En 1983

Remise du Domaine et Cave d'Aucrêt de Louis et Gustave Blanche à Michel Blanche.

En 1989

Après plusieurs décennies de collaboration avec la maison Dauppen, reprise de l'entier de l'activité de cette entreprise.

En 1990

Déménagement des installations de distillations fixes à Bahyse. Poursuite de la distillation à façon dans tout le canton de Vaud et une petite partie de Fribourg. Total de 6'100 clients à façon.

En 1994

Nicolas Blanche, Diplôme de l'École de Viticulture de Marcelin sur Morges et Certificat Fédéral de Capacité de viticulture.

En 1999

Restructuration de l'entreprise et regroupement de toutes les activités sous la dénomination "Aucrêt". Entrée aux responsabilités des Domaine et Cave & Distillerie d'Aucrêt de Nicolas et Boris Blanche.

En 2009

Restructuration de l'entreprise, Cave & Distillerie d'Aucrêt et Domaine d'Aucrêt ne font plus qu'un "Domaine d'Aucrêt SA".